

# UNE EUROPE RELANÇÉE

Europe

Soucieux de rendre l'Union européenne plus efficace et plus proche des citoyens, les députés ont consacré d'importants travaux à l'examen du Traité de Lisbonne. Ils ont aussi poursuivi leur action en faveur d'une Union plus démocratique, associant davantage le Parlement. D'une part, en créant un groupe de suivi de la présidence française. D'autre part, en impliquant davantage - à l'initiative du Président de l'Assemblée nationale - les commissions permanentes dans l'examen des textes en discussion.



## TRAITÉ DE LISBONNE : L'ASSEMBLÉE AU CŒUR DU DÉBAT

Dès le début de la législature, la Délégation pour l'Union européenne a décidé d'aller à la rencontre de nos partenaires européens pour défendre le traité simplifié ou modificatif. En septembre et octobre 2007, dix députés (Pierre Lequiller, Emile Blessig, Christophe Caresche, Arlette Franco, Daniel Garrigue, Guy Geoffroy, Régis Juanico, Marietta Karamanli, Jérôme Lambert et André Schneider) se sont rendus dans huit pays de l'Union pour dialoguer avec les parlementaires et les gouvernements : Allemagne, Espagne, Hongrie, Irlande, Italie, République tchèque, Roumanie et Suède. Cette démarche a été très appréciée de nos interlocuteurs européens. La Délégation a entendu les trois représentants du Parlement européen au

sein de la conférence intergouvernementale - Andrew Duff, Enrique Baron Crespo et Elmar Brok - et les deux rapporteurs du Parlement européen - Alain Lamassoure et Adrian Severin - sur la répartition des sièges au Parlement européen après les élections européennes de 2009. Jean-Pierre Jouyet, secrétaire d'État chargé des Affaires européennes, est venu régulièrement rendre compte des travaux de la conférence intergouvernementale qui a abouti à un accord politique les 18 et 19 octobre 2007, finalisé dans le traité de Lisbonne signé par les 27 Etats membres le 13 décembre 2007. Ce traité met fin à la crise institutionnelle qui touche l'Europe depuis plus de dix ans.

**Pierre Lequiller**, Président de la Délégation pour l'Union européenne.

**Christophe Caresche** et **Marietta Karamanli**, membres de la Délégation pour l'Union européenne.



## L'EUROPE DES RÉSULTATS : GALILEO

**B**ernard Deflesselles et Michel Delebarre, dans leur rapport « Galileo : un pilier majeur de la puissance scientifique et technologique de l'Europe », ont analysé le long processus au terme duquel l'Union a adopté en décembre 2007 le cadre permettant au programme Galileo d'être opérationnel en 2013. En mettant en place son propre système de radionavigation par satel-

lite, indépendant du GPS américain, l'Union européenne a mené à bien un projet technologique, stratégique, mais également économique avec le marché considérable des usages de la radionavigation par satellite. Il s'agit de la première infrastructure à des fins civiles, bien que rien n'interdise son utilisation à des fins militaires.



**Bernard Deflesselles**, membre de la Délégation pour l'Union européenne.

Réunions de la Délégation pour l'Union européenne.



## UNE MEILLEURE IMPLICATION DU PARLEMENT DANS LES DOSSIERS EUROPÉENS

L'appropriation de l'Europe par les parlementaires implique la diffusion de la dimension européenne dans tous les organes de l'Assemblée. A l'initiative du Président Bernard Accoyer, ont été désignés des correspondants européens dans les commissions permanentes. Ces députés, dans la plupart des cas, membres de la Délégation pour l'Union européenne – qui

assure un rôle de veille, d'alerte et d'expertise – sont chargés de suivre l'actualité législative européenne. Des groupes de travail communs à la Délégation et aux commissions permanentes ont été créés pour mieux associer celles-ci à l'examen des textes en négociation. Ainsi, deux groupes de travail communs à la Délégation et à la Commission des affaires écono-

miques ont été créés sur le troisième paquet de libéralisation du marché de l'énergie et sur le bilan de santé de la politique agricole commune. Dans le même esprit, un groupe de travail commun à la Délégation et à la Commission des affaires étrangères a été constitué sur le processus d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne.

## LA CRÉATION D'UN GROUPE DE SUIVI DE LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE DE L'UNION, COMMUN À LA DÉLÉGATION POUR L'UNION EUROPÉENNE ET À LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Un groupe de travail de suivi de la présidence française sera étroitement associé à la préparation de la présidence et à son déroulement. Coprésidé par Pierre Lequiller et Axel Poniatowski, ce groupe comprend 7 membres de la Délégation pour l'Union européenne - Bernard Deflesselles, Daniel Garrigue, Michel Herbillon et Pierre Lequiller (UMP), Elisabeth Guigou et Jérôme Lambert (SRC), Jean Dionis du

Séjour (NC) - et 9 membres de la Commission des affaires étrangères - Nicole Ameline, Renaud Muselier, Henri Plagnol, Axel Poniatowski et Gérard Voisin (UMP), Michel Destot, Pierre Moscovici et Michel Vauzelle (SRC) et Jean-Paul Lecoq (GDR). Il sera l'interface entre le Gouvernement et le Parlement sur la présidence française de l'Union.



ZOOM